

Les niveaux de vie en 2011

Cédric Houdré, Juliette Ponceau, Marie Zergat Bonnin,
division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian s'élève à 19 550 euros annuels ; il est stable en euros constants par rapport à 2010. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 530 euros. Les 10 % les plus aisés disposent d'au moins 37 450 euros, soit 3,6 fois plus. En 2011, les niveaux de vie augmentent uniquement pour la moitié la plus aisée de la population. Pour la moitié la plus modeste, ils reculent, mais moins que les deux années précédentes.

Le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 977 euros mensuels en 2011. La pauvreté continue d'augmenter, mais plus modérément qu'en 2010. Elle concerne 8,7 millions de personnes, soit 14,3 % de la population, contre 14,0 % en 2010.

La pauvreté s'accroît davantage parmi les chômeurs et les jeunes âgés de 18 à 29 ans. L'augmentation des durées de chômage et des conditions d'emplois moins favorables expliquent pour partie que ces populations soient plus affectées.

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage (*définitions*) de France métropolitaine est de 19 550 euros, soit 1 630 euros par mois. Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie (*définitions*). Il correspond au revenu disponible du ménage (*définitions*) divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci. En 2011, le niveau de vie médian (D5) est stable en euros constants (*graphique*). Sous l'effet de la crise, il avait baissé en 2010 (-0,5 %) après une progression faible en 2009 (+0,4 %). Auparavant, entre 2004 et 2008, il avait augmenté de 1,8 % par an en moyenne.

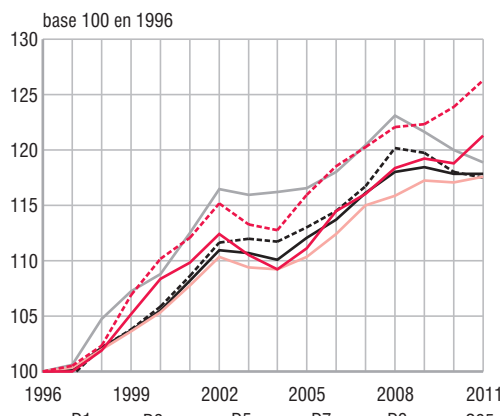
Le niveau de vie des plus modestes diminue pour la troisième année consécutive

En 2010, pratiquement toutes les catégories de population avaient subi une baisse de leur niveau de vie ; seul le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 5 % de personnes les plus aisées avait progressé. En 2011, la situation s'améliore plus largement dans la moitié haute de la distribution, mais elle continue de se dégrader pour la moitié basse. Le 9^e décile (*définitions*) progresse de 2,1 % en euros constants, plus fortement que les trois déciles qui le précèdent (de +0,1 % à +0,8 %). À l'inverse, les quatre premiers déciles de niveau de vie continuent à diminuer en 2011 en euros constants (entre -0,2 % et -0,8 % selon le décile), mais à un rythme moins élevé que les deux années précédentes (entre -0,7 % et -1,7 % en 2010, et entre -0,4 % et -1,1 % en 2009).

La hausse des inégalités se poursuit

La plupart des indicateurs montrent une progression des inégalités. Entre le premier décile, niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes, et le neuvième décile, niveau de vie

Évolution de quelques quantiles de niveau de vie entre 1996 et 2011



Lecture : les déciles D1 à D9 partagent la population en dix : 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % à D2, etc. Le vingtile C95 est le niveau de vie plancher des 5 % de personnes les plus aisées.

En 2011, le niveau de vie médian (D5) est stable, le 1^{er} décile (D1) diminue de 0,8 % alors que le 9^e décile (D9) augmente de 2,1 %.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétro-polées de 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011.

plancher des 10 % les plus aisés, le rapport continue de croître, passant de 3,5 en 2010 à 3,6 en 2011 (après 3,4 en 2009). En outre, l'indice de Gini (*définitions*) s'accroît encore légèrement, passant de 0,303 en 2010 à 0,306 en 2011, alors qu'il avait déjà nettement augmenté l'année précédente. Enfin, le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes passe de 4,5 en 2010 à 4,6 en 2011, son plus haut niveau enregistré depuis 1996 (*tableau 1*). Cette poursuite des inégalités est en partie due à l'augmentation des disparités salariales. En 2011, comme l'année

précédente, les bas salaires pâtissent de la faible revalorisation du Smic horaire brut : en moyenne annuelle, le Smic baisse de 0,3 % en euros constants, après -0,4 % en 2010. En outre, au sein du premier décile de niveau de vie, la part des salariés ayant un emploi à durée limitée ou à temps partiel augmente. À l'opposé, les revenus salariaux évoluent plus favorablement dans le haut de la distribution.

Quant aux revenus du patrimoine, ils augmentent en 2011, en lien avec la légère hausse des taux d'intérêt et la progression des revenus de valeurs mobilières. Toutefois, ces revenus sont très inégalement répartis. Pour la grande

majorité de la population, ils contribuent peu à l'évolution du niveau de vie du fait de leur faible poids dans le revenu disponible (moins de 6 % en moyenne pour 90 % de la population). En revanche, pour les 10 % de personnes les plus aisées, ils représentent 27 % du revenu disponible ; leur dynamisme en 2011 contribue donc positivement à la progression du niveau de vie de ces personnes.

Le taux de pauvreté continue d'augmenter, mais plus modérément

En 2011, 8,7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire (*définitions*), qui s'élève à 977 euros par mois ; la moitié d'entre elles vivent avec moins de 790 euros par mois (*tableau 2*). À titre de comparaison, pour une personne seule, le socle du revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 467 euros et l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) à 742 euros (au 1^{er} avril 2011), sachant que d'autres prestations complètent souvent le revenu disponible de ces allocataires.

Le taux de pauvreté monétaire s'élève ainsi à 14,3 % de la population. En hausse de 0,3 point par rapport à 2010, il atteint son plus haut niveau depuis 1997. Cette hausse est la troisième consécutive, même si elle est plus modérée que celles enregistrées lors des deux années précédentes (+ 0,5 point en 2009 et + 0,6 point en 2010). L'intensité de la pauvreté (*définitions*) reste stable aux alentours de 19 % : les inégalités au sein des plus modestes sont de même ampleur qu'en 2010.

La composition de la population la moins favorisée se modifie un peu : parmi les adultes pauvres, la part des retraités diminue, quand celle des actifs augmente. En effet, le taux de pauvreté des retraités baisse, passant de 10 % à 9,3 % (*tableau 3*). Cette amélioration provient de la revalorisation des pensions au 1^{er} avril 2011 (+ 2,1 % pour le régime général) et de l'arrivée de retraités bénéficiant de carrières salariales plus favorables. Elle est due aussi à la revalorisation du minimum vieillesse au 1^{er} avril 2011 (+ 4,7 % pour une personne seule et + 2,1 % pour un couple). À l'opposé, le taux de pauvreté des actifs progresse, passant de 10,2 % à 10,9 %.

1 Niveaux de vie annuels et indicateurs d'inégalités de 1996 à 2011

	1996	1999	2002	2005	2008	2009	2010	2010*	2011*
Seuils de niveau de vie (en milliers d'euros 2011)									
Niveau de vie médian (D5)	16,7	17,3	18,5	18,7	19,7	19,8	19,7	19,6	19,6
Premier décile de niveau de vie (D1)	8,9	9,5	10,3	10,3	10,9	10,8	10,6	10,6	10,5
Neuvième décile de niveau de vie (D9)	31,2	32,8	35,1	34,6	36,9	37,2	37,0	36,7	37,5
Rapports interdécales									
D9/D1	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6
D9/D5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9
Masses de niveau de vie détenues									
S20 (en %)	9,0	9,1	9,3	9,0	9,0	8,9	8,7	8,7	8,6
S50 (en %)	31,0	30,9	31,1	31,0	30,9	30,7	30,2	30,1	29,8
S80 (en %)	63,0	62,3	62,3	62,0	61,6	61,8	61,0	60,7	60,5
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,1	4,2	4,3	4,3	4,5	4,5	4,6
Indice de Gini	0,279	0,284	0,281	0,286	0,289	0,290	0,299	0,303	0,306

* À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010 (voir encadré).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les 20 % les plus modestes disposent en 2011 de 8,6 % de la somme des revenus disponibles par UC (S20), les 20 % les plus aisés perçoivent 39,5 % de la somme des revenus disponibles par UC (complément à 100 de S80), soit 4,6 fois plus.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011.

2 Indicateurs de pauvreté

	2008	2009	2010	2010*	2011*
Seuil à 60 % de la médiane					
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 836	8 173	8 617	8 520	8 729
Taux de pauvreté (en %)	13,0	13,5	14,1	14,0	14,3
Seuil de pauvreté (euros 2011/mois)	985	989	984	978	977
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2011/mois)	803	801	798	792	790
Intensité de la pauvreté (en %)	18,5	19,0	18,9	19,0	19,1
Seuil à 50 % de la médiane					
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	4 272	4 507	4 755	4 677	4 856
Taux de pauvreté (en %)	7,1	7,5	7,8	7,7	7,9
Seuil de pauvreté (euros 2011/mois)	821	824	820	815	814
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2011/mois)	676	681	674	671	673
Intensité de la pauvreté (en %)	17,7	17,4	17,8	17,7	17,4

* À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010 (voir encadré).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : En 2011, 14,3 % de la population vit avec un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté (taux de pauvreté). La moitié des personnes pauvres a un niveau de vie inférieur à 790 euros par mois, soit 19,1 % de moins que le seuil de pauvreté (intensité de la pauvreté).

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008 à 2011.

3 Niveau de vie et taux de pauvreté selon le statut d'activité

	2010*				2011*			
	Répartition de la population (%)	Niveau de vie médian (euros 2011)	Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la population (%)	Niveau de vie médian (euros 2011)	Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)
Actifs de 18 ans ou plus	45,6	21 110	2 825	10,2	45,8	21 110	3 057	10,9
Actifs occupés	41,4	21 850	1 892	7,5	41,4	21 820	2 022	8,0
Saliés	36,6	21 800	1 396	6,3	36,6	21 730	1 536	6,9
Indépendants	4,8	22 510	496	17,1	4,8	23 050	486	16,6
Chômeurs	4,3	13 810	933	35,8	4,3	13 500	1 035	38,9
Inactifs de 18 ans ou plus	32,0	18 360	3 060	15,7	31,8	18 370	2 993	15,4
Étudiants	2,9	18 830	343	19,3	3,0	18 640	345	18,9
Retraités	21,9	19 390	1 343	10,0	21,8	19 500	1 243	9,3
Autres inactifs	7,1	14 690	1 373	31,6	7,0	14 270	1 406	32,7
Enfants de moins de 18 ans	22,4	17 860	2 636	19,4	22,4	17 900	2 679	19,5
Ensemble de la population	100,0	19 550	8 520	14,0	100,0	19 550	8 729	14,3

* À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010 (voir encadré).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2010 et 2011.

4 Niveau de vie, taux de pauvreté et statut d'activité selon la tranche d'âge

	2010*				2011*			
	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus)	18-29 ans	30-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble (18 ans ou plus)
Niveau de vie médian (euros 2011)	18 630	20 180	20 530	20 030	18 150	20 120	20 680	20 000
Taux de pauvreté (en %)	17,7	12,3	10,6	12,4	19,4	13,0	10,1	12,7
Répartition par statut d'activité (en %)								
Actifs occupés	56,8	82,1	30,2	53,3	55,4	82,3	31,2	53,4
Chômeurs	11,8	6,9	2,1	5,5	12,2	6,9	2,2	5,6
Inactifs	31,4	11,0	67,7	41,2	32,3	10,9	66,7	41,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010 (voir encadré).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2010 et 2011.

Les chômeurs et les jeunes adultes plus touchés par la hausse de la pauvreté

Le nombre d'actifs vivant sous le seuil de pauvreté progresse fortement, aussi bien parmi les salariés que parmi les chômeurs. Les premiers pâtissent d'une diminution des bas salaires en euros constants. Dans un contexte où le chômage est resté relativement stable en moyenne annuelle entre 2010 et 2011, la diminution du niveau de vie des chômeurs provient, elle, en partie de l'augmentation des durées de chômage. Elle s'accompagne d'une légère hausse du nombre de ceux qui ne perçoivent plus d'indemnisation. En effet, parmi les chômeurs, la part de ceux ayant deux ans ou plus d'ancienneté s'accroît de 1,7 point à 20,5 % et celle des chômeurs non indemnisés de 0,5 point à 46,4 %.

Par ailleurs, les revalorisations des allocations chômage ont été inférieures à l'inflation (le salaire journalier de référence, par exemple, a été revalorisé de 1,5 % au 1^{er} juillet 2011 après 1,2 % au 1^{er} juillet 2010, soit une progression de 1,35 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2011). Ainsi, le poids des revenus déclarés « perçus » (y compris indemnités de chômage, mais avant prestations sociales et impôts directs) diminue de 1,8 point dans le revenu disponible des chômeurs. Le taux de pauvreté des jeunes adultes (18 à 29 ans) s'accroît de 1,7 point en 2011 à 19,4 % (tableau 4) et leur niveau de vie médian diminue de 2,6 % après être resté stable en 2010. En effet, la part des jeunes ayant un emploi recule (-1,4 point à 55,4 %) ; ils sont proportionnellement plus souvent au chômage (+ 0,4 point à 12,2 %) ou inactifs (+ 0,9 point à 32,3 %). En outre, ceux qui ont un emploi en 2011 sont plus souvent en contrat à durée limitée ou à

temps partiel qu'en 2010. Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes ayant un emploi augmente de 1,4 point en 2011 à 11,5 %, contre + 0,5 point à 8 % pour l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Sources

Les statistiques présentées ici sont tirées des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 et des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2011. En 2011, cette enquête s'appuie sur un échantillon représentatif de plus de 55 000 ménages de France métropolitaine issu de l'enquête Emploi de l'Insee. Elle prend en compte les déclarations fiscales des ménages ainsi que les prestations sociales qu'ils ont perçues. Le champ retenu est celui des personnes vivant en France métropolitaine et appartenant à des ménages ordinaires dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul. Il exclut donc notamment les personnes en institution ainsi que les personnes sans domicile.

Passage à l'enquête Patrimoine 2010 pour l'estimation des revenus financiers

Certains revenus financiers sont absents de la déclaration de revenus (notamment les livrets exonérés, tels le livret A) ou mal appréhendés (l'assurance-vie, par exemple). Aussi, dans l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), une partie des revenus financiers est imputée à partir des données provenant de l'enquête Patrimoine de l'Insee. Dans les ERFS de 2005 à 2010, ces revenus étaient imputés à partir de l'enquête Patrimoine 2004. Pour l'ERFS 2011, la méthode d'imputation a été revue et s'appuie désormais sur l'enquête Patrimoine 2010. Une nouvelle version de l'ERFS 2010 a également été produite avec l'enquête Patrimoine 2010, afin de pouvoir apprécier les évolutions entre 2010 et 2011 à méthode constante.

L'utilisation d'un millésime plus récent de l'enquête Patrimoine permet une meilleure cohérence avec les portefeuilles actuels de produits financiers détenus par les ménages. Dans l'enquête Patrimoine 2010, les ménages détiennent notamment plus d'assurance-vie et moins d'épargne-logement que dans celle de 2004. Par ailleurs, l'enquête Patrimoine 2010 appréhende mieux que celle de 2004 le haut de la distribution des patrimoines. De ce fait, les revenus financiers imputés dans l'ERFS sont davantage concentrés sur les plus aisés.

Passer à l'enquête Patrimoine 2010 modifie donc à la marge le niveau de certains indicateurs, mais les évolutions restent très proches. Par exemple, l'indice de Gini est un peu plus élevé dans l'ERFS 2010 utilisant l'enquête Patrimoine 2010 (0,303 contre 0,299 dans l'ERFS 2010 utilisant l'enquête Patrimoine 2004), mais l'évolution est de + 0,003 quelle que soit la méthodologie. Le niveau de vie médian, lui, est légèrement plus bas, de 0,7 % (19 550 euros contre 19 680), mais son évolution est également stable.

Définitions

Indice de Gini : indice mesurant le degré d'inégalité d'une distribution (ici, le niveau de vie) pour une population donnée. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le revenu et les autres n'ont rien).

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles ou dans des communautés.

Déciles : Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent

les 10 % des salariés les moins payés ;

- le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salariés, et au-dessus duquel se situent les 10 % des salariés les mieux payés.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le niveau de vie médian, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Revenu disponible : il comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activité, retraites et pensions, indemnités de chômage et certains revenus du patrimoine), les revenus financiers non déclarés, qui sont ici imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, plans

d'épargne en actions, livrets d'épargne populaire, comptes épargne logement, plans épargne logement), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi. Tous ces revenus sont nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée, contribution à la réduction de la dette sociale, prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine). Ce revenu disponible est ainsi proche du concept de revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est moins étendu.

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie. C'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié en Europe. Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, soit 977 euros par mois en France métropolitaine en 2011.

Intensité de la pauvreté : indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Bibliographie

- « La hausse du nombre d'allocataires des minima sociaux se poursuit en 2011 », *Études et Résultats* n° 844, Drees, juin 2013.
- « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2013, *Insee Références*, avril 2013.
- « Les retraités et les retraites », *Études et Statistiques*, Drees, avril 2013.
- « Emploi et salaires », édition 2013, *Insee Références*, mars 2013.
- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2011 », *Dares Analyses* n° 090, Dares, décembre 2012.
- « France, portrait social », édition 2012, *Insee Références*, novembre 2012.
- « Les niveaux de vie en 2010 », *Insee Première* n° 1412, septembre 2012.
- « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », *Insee Première* n° 1325, novembre 2010.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €

Date : _____ Signature _____

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
J.-B. Champion,
A. Houllou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu

Maquette : B. Rols

Impression : Jouve
Code Sage IP131464

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013

